

Institutions spécialisées—(suite)

- Banque internationale pour la reconstruction et le développement¹
- Organisation de l'aviation civile internationale, et Conseil de l'OACI
- Société financière internationale²
- Organisation internationale du Travail, et Conseil d'administration de l'OIT
- Fonds monétaire international³
- Union internationale des télécommunications, et Conseil d'administration de l'UIT
- Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
- Union postale universelle, et Comité exécutif et de liaison de l'UPU
- Organisation mondiale de la santé, et Conseil exécutif de l'OMS
- Organisation météorologique mondiale, et Comité exécutif de l'OMM

Autres organismes permanents

- Comité consultatif pour le cimetière commémorant les morts des Nations Unies en Corée
- Comité consultatif de l'Agence des Nations Unies pour le relèvement de la Corée
- Comité consultatif pour la Force d'urgence des Nations Unies
- Commission chargée des mesures collectives
- Comité des contributions
- Commission du désarmement
- Comité de négociation des fonds extra-budgétaires
- Liste des personnalités en vue de la constitution de commissions d'enquête et de conciliation
- Comité consultatif scientifique (ci-devant Comité consultatif pour l'utilisation de l'énergie atomique à des fins pacifiques)
- Comité scientifique pour l'étude des effets des radiations ionisantes

Organe spécial

- Comité spécial des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique

Organisations canado-américaines

- Comité ministériel canado-américain de défense commune
- Commission internationale de la frontière
- Commission mixte internationale
- Comité canado-américain pour le commerce et les affaires économiques
- Commission permanente canado-américaine de défense

Organisations interaméricaines

- Commissions de géographie et de cartographie de l'Institut panaméricain de géographie et d'histoire
- Institut interaméricain de statistique
- Office interaméricain de la radio
- Union postale des Amériques et de l'Espagne

¹ Le Canada a été élu au nombre des directeurs exécutifs de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement par le Conseil des gouverneurs, pour une période de deux ans, à compter du 1^{er} novembre 1958.

² La Société financière internationale est une filiale de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement. Le Canada a été élu au nombre des directeurs exécutifs par le Conseil des gouverneurs pour une période de deux ans à compter du 1^{er} novembre 1958.

³ Le Canada a été élu au nombre des directeurs exécutifs du Fonds monétaire international par le Conseil des gouverneurs, pour une période de deux ans, à compter du 1^{er} novembre 1958.